

PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Procès-verbal de la séance extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de du Canton de Cleveland, tenue le lundi 3 mai 2021 à 19h30, à laquelle sont présents

- ❖ Monsieur Daniel Braün
- ❖ Monsieur Charles Brochu
- ❖ Monsieur Éric Courteau
- ❖ Monsieur Fernand Leclerc
- ❖ Monsieur Johnny Vander Wal
- ❖ Madame Sylvie Giroux

Formant quorum des membres du conseil municipal, sous la présidence de monsieur le maire Herman Herbers.

Monsieur Camille Auble directeur général et secrétaire-trésorier, est également présents.

La présente séance est tenue sans la présence du public en vertu de la résolution 2021-01-021 adoptée le 11 janvier 2021 tout en maintenant les directives de distanciation recommandées conformément à l'arrêté 2020-074 du 2 octobre 2020 pris par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-01

Adoption de l'ordre du jour tel que modifié avec dispense de lecture

La séance est déclarée ouverte à 19h30

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié :

ORDRE DU JOUR MODIFIÉ

1. Bienvenue par Monsieur le Maire
2. Présences
3. Constatation de la régularité de la convocation et du quorum par Monsieur le Maire qui déclare la séance régulièrement tenue
4. Adoption de l'ordre du jour tel que modifié avec dispense de lecture
5. Adoption du procès-verbal du mardi 6 avril 2021 avec dispense de lecture
6. Administration, Finances et Affaires courantes
 - 6.1 Acceptation des comptes à payer
 - 6.2 Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 6.3 Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement
 - 6.4 Démission – Secrétaire trésorière adjointe et aide urbanisme
 - 6.5 Horaire pour le personnel administratif

- 6.6 Modification du calendrier des séances de conseil 2021 (RETIRÉ)
- 6.7 Achat licences logiciel Antidote
- 6.8 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets
- 6.9 Résolution d'adjudication emprunt
- 6.10 Nomination au poste de Secrétaire-trésorière adjointe (AJOUTÉ)
- 6.11 Autorisations nécessaires accordées madame Suzanne Boucher (AJOUTÉ)
- 6.12 Ouverture du poste de réceptionniste et adjoint(e) au greffe (AJOUTÉ)
- 7. Développement local et régional
 - 7.1 MRC– Collecte des feuilles d'automne
 - 7.2 Suivis - Travaux de l'hôtel de ville
 - 7.3 Commandite pour une murale
 - 7.4 Journée de l'arbre et compost
 - 7.5 Commandite gala tournesol d'or
- 8. Urbanisme
 - 8.1 Autorisation – Octroi de contrat – Services professionnels en urbanisme - Gestion des cas de nuisances (RETIRÉ)
- 9. Correspondance
- 10. Divers comités
- 11. Varia
 - 11.1 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- 12. Réponses aux questions reçues du public
- 13. Date du prochain Conseil - Lundi 7 juin 2021
- 14. Levée de la séance

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-02

Adoption du procès-verbal du mardi 6 avril 2021 avec dispense de lecture

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance du 6 avril 2021 soit adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-03

Acceptation des comptes à payer

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Éric Courteau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les comptes à payer au montant de 59 778,29 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-04

Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Johnny Vander Wal
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport pour un montant de 59 778,29 \$ auquel s'ajoute le total des chèques émis 4 561,20 \$, le tout tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-05

Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les salaires, DAS et des frais de déplacement au montant de 67,00 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-06

Démission – Secrétaire trésorière adjointe et aide urbanisme

CONSIDÉRANT la démission de Madame Julie Létourneau, secrétaire trésorière adjointe et aide urbanisme;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Johnny Vander Wal
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ACCEPTER la démission de de Madame Julie Létourneau

DE REMERCIER Madame Julie Létourneau pour toutes ses années de loyaux services au sein de la municipalité;

DE SOULIGNER son implication exemplaire au sein de la municipalité.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-07

Horaire pour le personnel administratif

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le nouvel horaire d'ouverture du bureau municipal soit du lundi au jeudi 7h45 à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h;

QUE le bureau soit fermé au public sauf sur rendez-vous les mercredis et les vendredis et ce, temporairement, jusqu'à l'embauche d'une nouvelle ressource à l'accueil;

QUE les changements soient en vigueur à partir du lundi 10 mai 2021.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-08

Achat licences logiciel Antidote

CONSIDÉRANT l'augmentation de la quantité de communications publiques produites par la municipalité;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer une qualité de rédaction de tous les textes rédigés par le service administratif de la municipalité;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER l'achat du logiciel ANTIDOTE 10 pour 6 postes tel que présenté dans la soumission numéro 367108 reçue le 7 avril 2021;

QUE l'achat au coût de 648\$ (taxes incluses) soit payé à partir des sommes disponibles au poste budgétaire prévu à cette fin.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-09

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du canton de Cleveland souhaite emprunter par billets pour un montant total de 424 000 \$ qui sera réalisé le 11 mai 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
568	118 000 \$
567	306 000 \$

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéro 568 et 567, la Municipalité du canton de Cleveland souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Éric Courteau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 11 mai 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 11 mai et le 11 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	20 000 \$	
2023.	20 300 \$	
2024.	20 600 \$	
2025.	20 900 \$	
2026.	21 400 \$	(à payer en 2026)
2026.	320 800 \$	(à renouveler)

QU' en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 568 et 567 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 11 mai 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

D'AUTORISER le Directeur général secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents afférant à la mise en œuvre de la présente résolution, notamment le document intitulé « Sommaire du tableau combiné et Attestation »

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-10

Résolution d'adjudication emprunt

ATTENDU QUE la Municipalité du canton de Cleveland a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique \ « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal\ », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 11 mai 2021, au montant de 424 000 \$;

ATTENDU QU' à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

BANQUE ROYALE DU CANADA			
20 000 \$	1,74000 %	2022	
20 300 \$	1,74000 %	2023	
20 600 \$	1,74000 %	2024	
20 900 \$	1,74000 %	2025	
342 200 \$	1,74000 %	2026	
Prix : 100,00000	Coût réel : 1,74000 %		
CD DU VAL SAINT FRANCOIS			
20 000 \$	1,80000 %	2022	
20 300 \$	1,80000 %	2023	
20 600 \$	1,80000 %	2024	
20 900 \$	1,80000 %	2025	
342 200 \$	1,80000 %	2026	
Prix : 100,00000	Coût réel : 1,80000 %		

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.		
20 000 \$	0,60000 %	2022
20 300 \$	0,80000 %	2023
20 600 \$	1,05000 %	2024
20 900 \$	1,35000 %	2025
342 200 \$	1,55000 %	2026
Prix : 98,41000	Coût réel : 1,86753 %	

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité du canton de Cleveland accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 11 mai 2021 au montant de 424 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 568 et 567. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-11

Nomination au poste de Trésorière adjointe

CONSIDÉRANT la volonté de promouvoir les ressources les compétences et l'évolution des employés de la municipalité;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir une trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT que Madame Suzanne Boucher possède toutes les compétences requises pour le poste;

Il est,

PROPOSÉ par Madame Sylvie Giroux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland procède à la nomination de Madame Suzanne Boucher, au poste de trésorière adjointe de la municipalité;

QUE la nomination soit effective à partir du 10 mai 2021.

QUE le contrat de travail rassemblant les tâches rétributions et responsabilités du poste ainsi que les conditions de travail soit établi par le directeur général;

D'AUTORISER la signature du contrat de travail tel que préparé par le directeur général par le maire et le directeur général;

QU' aucune période de probation ne soit à effectuer et que Suzanne Boucher demeure un employé régulier de la municipalité au sens de la politique du gestionnaire actuellement en vigueur;

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-12

Autorisations nécessaires accordées madame Suzanne Boucher en lien avec le poste de Trésorière-ajointe

CONSIDÉRANT QU' avec la nomination de madame Suzanne Boucher au poste de trésorière adjointe le conseil lui donne le droit et l'autorité de signer tous les documents inhérents à sa fonction, tant pour la Caisse Populaire de Richmond que toutes autres institutions directement reliées à notre administration municipale ;

CONSIDÉRANT QU' une copie de cette résolution parviendra dans les plus brefs délais à la Caisse Populaire de Richmond ou toutes autres institutions susceptibles d'être avisées de ce changement.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE madame Suzanne Boucher au poste de trésorière adjointe, soit autorisé à signer en qualité trésorière adjointe tous les documents susceptibles de l'être par sa nomination;

QUE madame Suzanne Boucher au poste de trésorière adjointe soit et est par les présentes autorisé, pour et de la part de la municipalité à négocier avec la Caisse Desjardins du Val-Saint-François, à y déposer et à lui transférer mais au crédit du compte de la municipalité seulement, tous les chèques et ordre pour paiement d'argent et pour lesdites fins, les endosser de la part de la municipalité;

QU' advenant l'absence ou l'incapacité pour le directeur général et secrétaire trésorier de signer les chèques ou ordres de paiement de la municipalité madame Suzanne Boucher au poste de trésorière adjointe soit autorisée à signer;

QUE madame Suzanne Boucher au poste de trésorière adjointe soit autorisé à payer par ACCÈS-D les factures ainsi que les déductions à la source du Gouvernement du Québec et du Gouvernement du Canada;

QUE madame Suzanne Boucher au poste de trésorière adjointe est par les présentes autorisé pour la part de la municipalité à recevoir de ladite Caisse un état de compte de même que toutes les pièces justificatives s'y rapportant et tous les effets retournés impayés et débités au compte de la municipalité et à signer et délivrer à ladite Caisse la formule de vérification, règlement de solde et quittance en faveur de la Caisse;

D'AUTORISER madame Suzanne Boucher au poste de trésorière adjointe, à demander qu'une carte de crédit VISA Desjardins lui soit émise au nom de la municipalité

du Canton de Cleveland avec une limite de crédit de 5 000 \$;

D'AUTORISER madame Suzanne Boucher au poste de trésorière adjointe à agir en tant que responsable autorisé pour l'utilisation de tout service en ligne émanant de Revenu Québec ou Revenu Canada;

D'AUTORISER monsieur Camille Auble, directeur général/secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité du Canton de Cleveland les formulaires requis pour donner suite à cette résolution.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-13

Ouverture du poste de réceptionniste et adjoint(e) au greffe

CONSIDÉRANT le départ de la secrétaire-trésorière adjointe et aide urbanisme;

CONSIDÉRANT la nomination de Suzanne Boucher au poste de Trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT que le poste de réceptionniste et adjoint(e) au greffe doit être pourvu.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Johnny Vander Wal

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland procède à l'ouverture du poste de Réceptionniste et adjoint(e) au greffe;

QUE le contrat de travail rassemblant les tâches et responsabilités du poste ainsi que les conditions de travail soit établi par le directeur général;

QUE Le comité d'administration évalue les candidatures et participe au processus de dotation;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat de travail, pour et au nom de la municipalité.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-14

MRC– Collecte des feuilles d'automne

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens procéderont aux ramassages de leurs feuilles mortes au cours de la prochaine saison d'automne et qu'il y a lieu de faire un pas de plus pour l'environnement;

CONSIDÉRANT que la municipalité du Canton de Cleveland a à cœur l'environnement et désire contribuer à la récupération de feuilles mortes;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Éric Courteau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE participer à la collecte des feuilles d'automne;

- D'** offrir gratuitement les sacs de papiers biodégradables à la population, pour un maximum de 5 sacs par adresse et lors des demandes de sacs additionnels, le coût restera à 0,25\$ l'unité;
- DE** procéder à l'achat de 500 sacs de papier biodégradables auprès de la MRC;
- DE** mettre un point de dépôt disponible pour notre municipalité pour les sacs de feuilles mortes en papier biodégradables offerts en ce sens;
- D'AUTORISER** le directeur général à signer tout document relatif à la mise en œuvre du projet;
- D'AUTORISER** les crédits nécessaires à cette fin.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-15

Commandite pour une murale

M. Johnny Vander Wal, conseiller district no. 4 s'étant retiré des discussions et du vote

- CONSIDÉRANT** les nouvelles informations financières obtenues par le conseil concernant le projet;
- CONSIDÉRANT** la volonté du conseil de promouvoir l'Art et l'Histoire dans la région;
- CONSIDÉRANT** le décret numéro 1358-2020 adopté par le Conseil des ministres le 16 décembre 2020 publié dans la Gazette officielle le 24 décembre 2020;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

M. Johnny Vander Wal, conseiller district no. 4 s'étant retiré des discussions et du vote :

- D'ABROGER** la résolution numéro 2020-317;
- QUE** la municipalité participe financièrement à la réalisation du projet de murale de la Société historique du comté de Richmond et la Société St-Patrick de Richmond à hauteur de 1\$ par citoyen soit :1 551,00 \$;
- D'AUTORISER** le directeur général secrétaire-trésorier à signer les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution;
- D'AUTORISER** les crédits nécessaires à cette fin;

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-16

Journée de l'arbre et compost

- CONSIDÉRANT** la volonté du conseil d'offrir ce service aux citoyens de la municipalité;
- CONSIDÉRANT** le besoin d'environ 1000 arbres;
- CONSIDÉRANT** le succès de l'évènement lors des éditions précédentes.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER le directeur général secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires à la réalisation du projet;

D'AUTORISER le directeur général secrétaire-trésorier à engager les fonds nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-17

Commandite gala tournesol d'or

CONSIDÉRANT la demande de commandite pour le gala Tournesol d'or reçue le 15 avril 2021;

CONSIDÉRANT l'importance de l'éducation des jeunes et la volonté du conseil d'encourager les efforts des élèves;

Il est,

PROPOSÉ par Madame Sylvie Giroux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'OCCRTOYER une aide financière de 200\$ à l'école secondaire du tournesol pour la réalisation du Gala du tournesol d'or.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-18

Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît

QU' aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (Lights+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Éric Courteau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE PROCLAMER le 17 mai journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et de souligner cette journée en tant que telle.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Étant donné la séance décrétée à huis clos, les citoyens pouvaient soumettre leur question par courriel avant 19 heures le 1er mai 2021.

Aucune question reçue.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-05-19

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la séance soit levée à 20h05

DISPONIBILITÉ DE FONDS

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement no 553 sur le contrôle et le suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du Conseil municipal du 6 août 2018, le tout en conformité avec les articles 165.1, 176.4, 960.1 et 961 du Code municipal.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 4^{ième} jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-et-un.

Herman Herbers, Maire

Camille Auble, Secrétaire-trésorier